



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Conformément aux statuts, L'Assemblée Générale du club s'est tenue :

le 23 janvier 2021 à 10h en visio-conférence via Teams

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020
2. Présentation et approbation du rapport moral.
3. Présentation et approbation du rapport financier 2020.
4. Présentation et approbation du montant des cotisations.
5. Présentation et approbation du projet de budget 2021.
6. Élection comité directeur et comité.
7. Rapport des activités du Club Nautique.
8. Formation
9. Questions diverses

Accueil dès 9h45 sur Teams.

Les adhérents au club présents sont au nombre de 17.

Les membres présents de la section voile sont au nombre de 14.

3 membres section voile sont représentés.

Les membres section kayak présents sont au nombre de 3.

La présidente Laurence HERAUT déclare l'Assemblée ouverte à 10h00, remerciant chaleureusement la présence de Mr Ramirez, Mr Faure, Mr Prillard, Mme Schaegis, Mr Broché de la mairie de Vaires et Mr Julien LE NAOUR directeur du site UCPA de l'île de loisirs Vaires-Torcy.

1. Présentation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 janvier 2020

Vote sur le P.V. : approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du rapport moral

Vote sur le rapport moral : approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier

Approbation des comptes clôturés le 31 décembre 2020.

Vote sur le rapport financier : approuvé à l'unanimité.

4. Montant des cotisations

Les charges étant en augmentation, nous proposons une augmentation des cotisations :

Activités 2021	Adultes	Jeunes	Licence 2021
Voile	61,50 euros	42,50 euros	58,50 euros

Le montant total s'élève désormais à 120 euros pour un adulte et 101 euros pour les enfants.

Nous reportons l'approbation des tarifs de 2022 lorsque que le montant de la licence FFV sera connue.

Les licences primo- arrivants sont valables de septembre 2020 à décembre 2021.

Vote sur le montant des cotisations : approuvé à l'unanimité.

5. Présentation du budget prévisionnel 2021.

Vote sur le budget approuvé à l'unanimité.

6. Election du comité directeur et des représentants du club :

Pas de démission des membres du comité directeur, donc pas de ré-élection

Comite directeur : bureau	
Président	Laurence HERAUT
Vice-Président	Didier SOUBRIER
Trésorier	Guy BARRON
Secrétaire	Aude BILLON

Représentants du club de Voile
Ibrahim SOW
Gérald DIGARD
José CUENCA
Michaël JEANJEAN

Le bureau est inchangé. Pas de changement dans le fonctionnement bancaire.

Vote : adoption à l'unanimité.

Représentant le club lors des réunions et Assemblée Générale :

Section voile : Laurence HERAUT, Didier SOUBRIER et tout autre membre du comité voile.

Vote : adoption à l'unanimité

7. Rapport des différentes activités du club nautique.

Section dériveur et section Kayak : voir pièces jointes.

8. Formations

Des formations au permis côtier et rivière sont envisagées, ainsi que la formation à l'encadrement.

9. Questions diverses

Concernant le budget, Mr Ramirez confirme la volonté de la mairie d'aider au mieux les associations de la ville malgré la conjoncture actuelle.

Nombre de personnes au comité : il restera inchangé conformément aux statuts.

Projet concernant l'ouverture aux enfants sur optimists : Quel encadrement ?

Il n'y a pas d'obligation de diplôme car nous sommes un club de voile et non une école de voile. Faire réactualiser un monitorat fédéral ancien est possible grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience.

Laurence a tout de même demandé confirmation auprès de Benoît Cressent.

L'UCPA a bien accueilli le projet.

Les horaires seraient le mercredi après-midi.

Le club nautique remercie l'intervention de Mr LE NAOUR Julien, donnant des éclaircissements concernant l'accès aux sanitaires.

Nous sommes dans l'attente des résultats de la délégation du site.

Clôture de l'Assemblée générale : 13h

La secrétaire générale
Mme Aude BILLON



La présidente
Mme Laurence HERAUT

